

Bulgarie: Emploi par l'entrepreneuriat

Description: Ce programme intégré de soutien à l'entrepreneuriat fournit des services de formation, de financement au démarrage et de conseil en affaires aux personnes sans emploi qui créent leur entreprise.

Contexte: Le taux de chômage en Bulgarie a doublé depuis 2008, passant de 5,7% à 11,3% en 2011 (diagramme A). Le niveau des allocations de chômage par rapport au revenu professionnel en Bulgarie peut décourager les personnes se trouvant dans leur première année de chômage de retourner sur le marché du travail (OCDE, 2013). Un soutien et des encouragements peuvent donc être nécessaires pour promouvoir l'entrepreneuriat et le travail indépendant auprès des chômeurs.

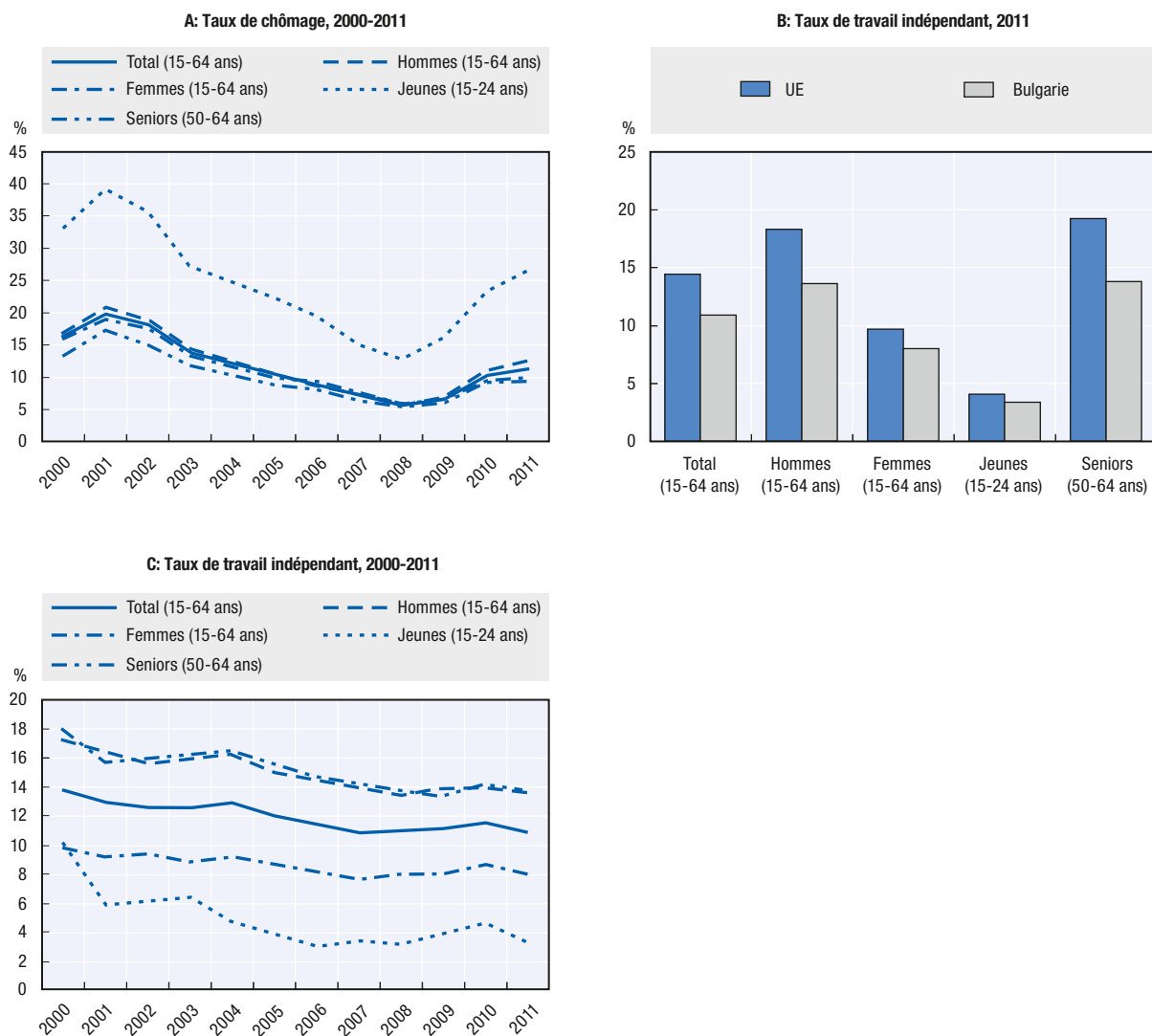
Problème abordé: Le gouvernement propose plusieurs programmes de formation aux chômeurs dans le but d'améliorer leurs compétences et de les mettre à jour. Cependant, l'actuel système de soutien ne fournit qu'une aide limitée en matière de recherche d'emploi une fois la formation terminée. Ce projet vise à soutenir l'entrée dans le travail indépendant par la formation, le soutien financier et l'aide d'après-démarrage.

Approche: Une formation à la création et à la gestion d'entreprise est fournie aux chômeurs par l'intermédiaire des agences locales pour l'emploi et des centres de formation partenaires. Les seules exigences à l'entrée sont que le participant doit être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de l'agence locale et qu'il doit au moins avoir terminé l'école secondaire. Après avoir suivi la formation, les participants peuvent recevoir une subvention qui peut servir à financer la création de l'entreprise et à leur fournir une rémunération à court terme durant la période initiale qui suit le lancement. Lors de la phase de démarrage, les participants peuvent bénéficier de services complémentaires de conseil en entreprise. Ce projet d'aide est censé s'étendre à une deuxième et à une troisième phase d'aide pour les personnes ayant achevé la phase initiale. Pour être reçus à la deuxième phase, les participants devront avoir une entreprise inscrite au registre de commerce et proposer un projet d'une durée comprise entre 3 et 12 mois. Les candidatures devront décrire le projet et comporter un plan financier. Un groupe d'experts évaluera les plans et attribuera les subventions depuis les offices régionaux de l'agence nationale pour l'emploi. Une participation réussie à la deuxième phase peut donner accès à la troisième phase, qui fournira des services de consultation supplémentaires, dont une aide à la recherche de marchés, des conseils en matière de technologie, et des services comptables, financiers et juridiques pour aider les entrepreneurs à assurer la pérennité de leur entreprise. La première phase du projet est soutenue par le Fonds social européen, par l'intermédiaire du programme de développement des ressources humaines 2007-2013.

Impact: Le programme reçoit chaque année une enveloppe de 20 millions BGN (environ 10 millions EUR) pour financer la première phase. Approximativement 25 000 personnes ont participé à la formation à l'entrepreneuriat et ont reçu des conseils sur l'élaboration d'un plan d'affaires en 2010. Le programme a entraîné la création de 2 500 nouvelles entreprises.

Facteurs de réussite: Pour parvenir à créer de nouvelles entreprises et à insérer les chômeurs sur le marché du travail, il est important que les programmes tels que celui-ci combinent soutien financier, formation et services de conseil.

Graphique 10.3. **Données relatives à l'entrepreneuriat et au travail indépendant en Bulgarie**



Sources: Diagramme A. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme B. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2011; Diagramme C. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933018317>



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Bulgarie: Emploi par l'entrepreneuriat », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.